

DELIBERATION N° 15

Objet : Adhésion Prévoyance

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des assurances, de la mutualité et de la sécurité sociale,

Vu les dispositions du Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.827-7 et L.827-11,

Vu le décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents,

Vu le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement,

Vu la délibération n° 11 - 2023 du 3 décembre 2023, par laquelle l'assemblée avait donné mandat au CDG33 afin de participer à cet appel public à concurrence,

Vu la délibération du Centre de gestion n° DE-0032-2024 en date du 10 juillet 2024 portant choix des prestataires retenus pour la conclusion des conventions de participation pour les risques « santé » et « prévoyance »,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 26 mars 2024 ;

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du

Vu la convention de participation prévoyance signée entre le Centre de Gestion de la Gironde et TERRITORIA MUTUELLE en date du 17 juillet 2024.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré

DECIDE

ARTICLE 1 :

- D'adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque PREVOYANCE susvisée conclue entre le Centre de Gestion et TERRITORIA MUTUELLE qui prend effet au 1^{er} janvier 2025 pour une durée de 6 ans avec une possibilité de prorogation d'une durée maximale d'un an en cas de motifs d'intérêt général (article 19 du décret n° 2011-1474) et au contrat collectif à adhésion facultative afférent, au bénéfice des agents du SIVU Chenil du Libournais ;

ARTICLE 2 :

D'accorder une participation financière aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour :

- Le risque prévoyance c'est-à-dire les risques d'incapacité de travail et, des risques d'invalidité et liés au décès,

Pour ce risque, la participation financière de l'employeur sera accordée exclusivement au contrat référencé par le Centre de Gestion de la Gironde pour son caractère solidaire et responsable.

.../...

ARTICLE 3 :

De fixer le niveau de participation, dans la limite de la cotisation versée par l'agent, comme suit :

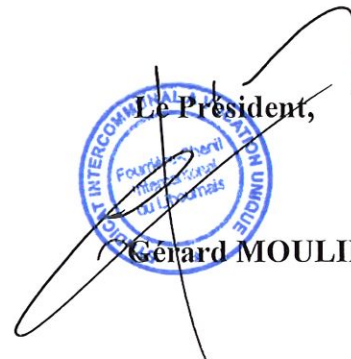
- Pour le risque prévoyance : 50 % de la cotisation de l'agent et par mois

ARTICLE 4 :

D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes relatifs à l'adhésion aux conventions de participation mutualisée proposée par le Centre de Gestion de la Gironde, ainsi que les éventuels avenants à venir.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et sa publication.

Le Président,

Gérard MOULINIER

The signature is a large, stylized black ink mark that overlaps the blue circular stamp. The stamp contains the text 'FONDATEUR INTERCOMMUNAL DE LA GIRONDE' and 'FONDATEUR INTERCOMMUNAL DE LA GIRONDE'.



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL CONSTITUTIF DU 17 NOVEMBRE 1983

Siège Social : Mairie de Libourne – 33500

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2024

La réunion du 9 décembre 2024 n'a pas obtenu le quorum

Communes adhérentes : 122	L'an deux mille vingt quatre, le seize du mois de dcembre à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical du chenil du Libournais, légalement convoqués, se sont réunis, à la Salle du Verdet, à LIBOURNE, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérard MOULINIER Secrétaire de séance : Monsieur Serge BROUDICHOX Date convocation : 10/12/2024
Quorum : pas de quorum 2ème	
Nombre de présents : 35	
Nombre de votants : 43	
Pouvoirs : 8	
Vote pour : 43	
Vote contre : 0	
Abstention : 0	

2ème séance	DELEGUES (P = présent - E = excusé - (*) = Pouvoir)					
122 communes		P	E	Nom Suppléant	P	E
ABZAC	LAFON Jacques	X		GODARD Catherine		
ARVEYRES	PEREZ Benoît			GAILLARD Isabelle		
AURIOLLES	BERNARD Aliette		(*)	PROUILLAC Alain		
BARON	S. CERF			H. THARAUD		
BAYAS	DAUDRE Alexandra	X		C. RAYMOND		
BELVES DE CASTILLON	DE FONTENAY Marie France			LATOURNERIE Marie-Line		
BONZAC	MUNOZ Karine			BEGUIN Gilles		
BOSSUGAN	TRAVANUT Jean-Paul					
BRANNE						
CABARA	DUPUIS-RABION Robert			FOURNIL Florence		
CADARSAC	MOUCHEBOEUF Bernard			BOISARD Joachim	X	
CADILLAC EN FRONSADAIS	NAULEAU			DUBOURDIEU		
CAMIACT ET ST DENIS	ROUSSET JB	X				
CAMPS SUR L'ISLE	CARREAU Nicole			HAINAUT Caroline		
CASTILLON LA BATAILLE	FERAUDET Gérard			TRACHET Patrick		
CESSAC	TINOT Nathalie			BOUCHER		
CHAMADELLE	REY Jean-Marie			GOSSELIN Delphine		
CIVRAC SUR DORDOGNE	ANGELY Jacques			BURTAUX Alain		
COUBEYRAC	BOUILON Bernard			DUTHEILLET DE LAMOTHE Hugues		
COUTRAS	ROUSSELLE Grégoire			RAMOS Laura		
DAIGNAC	ZANARDO Michel			SIUTAT Christian		
DARDENAC	LUMINO Odile					
DOULEZON	NAFZIGER William			BOISSON Michel		
ESPIET	GUIONNEAU Claire			TRIJASSON Arnaud		
FLAUJAGUES	Eymeri Roger			VAN DER ZEE Maximiliaan		
FOSSSES ET BALEYSSAC	DOUX Alain			STAURI Catherine		
FRANCS	BERBAIN Anne			REVERDEL Didier		
FRONSAC	GRELAUD Jean-François	X		MILLAIRE Jean-Yves		
FRONTENAC	CONFOLENS Armand			SCHEID Yves		
GALGON	CHIAROTTO Alain	X				
GARDEGAN ET TOURTIRAC	CARTEAU Lucie			LUBIATO Valérie		
GENISSAC	BUREAU Olivier	X		LELEU Pascal		
GENSAC	PAQUIER Didier	X		LOPEZ Emmanuel		
GOURS	FERENBACH Maryse		(*)	FLORY Laurent		
GREZILLAC	BOUSQUET Marie	X		LABAYE Catherine		
GUILLAC	FROMENTIER Jacky		(*)	CASSIN-CAPRAIS Nadège		
GUITRES	MOULINIER Ludovic	X		BOURSEAUD Sandrine		
JUGAZAN	ROUSSILLON Ludovic			SUSSANGERAS Xavier		
JUILLAC	GERALD Frédéric			TARIS Olivier		
LAGORCE	GERARD Marie-Hélène			DIEU Christine		
LA LANDE DE FRONSAC	FAVRE Jean Christian	X		BLANC Frédéric		
LALANDE DE POMEROL	TARENDEAU Stéphane			BYCZEK Audrey		
LAPOUYADE	BOULANGER Rose-Laure			MINBIELLE Anaïs		
LA RIVIERE	MAIRE Gérard			KHALDI Fouzia		
LE FIEU	AUDOUARD Matthieu			PLUVINAGE Alain		
LES ARTIGUES DE LUSSAC	DELCOURT Sophie	X		DUPAS Joël		
LES BILLAUX	PECHEREAU Philippe			HAMEL Ghislaine	X	
LES EGLISOTTES	BLAZY Carole			GUERIN Claude		
LES PEINTURES	Bruno BERTEAU			Véronique BITTARD		
LES SALLES DE CASTILLON	DE WAEGENEER Yves			DE WAEGENEER Yves		

LIBOURNE	JULIEN Monique		X	Envoyé en préfecture le 17/12/2024		X
LISTRAC DE DUREZE	BAËZA Jean-Marc	X		Reçu en préfecture le 17/12/2024	X	
LUGAIGNAC	ROLLAND Lucas		(*)	Publié le		
LUGASSON				ID : 033-253303952-20241216-DELIB_15_2024-DE		
LUGON L'ILE DU CARNEY	BYTNAR Isabelle					
LUSSAC	DELAIRE Claude		X	PARET Aurélie	X	
MARANSIN	CHEVRIER Patrick			DELEU Patrice		
MERIGNAS	CIRA Gilles	X		LALANNE Jacques		
MONTAGNE	LAMOUROUX Marie-Françoise			BURGAUD Monique		
MOUILLAC	KUNIKA Christelle		(*)	DELANE Charlotte		
MOULIETS ET VILLEMARTIN	GRENIER Nathalie			DUBREUIL J.L.		
MOULON	CHOLET Julie	X		MAGNAN Cindy		
NAUJAN ET POSTIAC	NEBOUT Janine	X		SIMONNET Florian		
NEAC	BORDES Catherine			COURTY Serge		
NERIGEAN	LAMAISSON Jean-Luc			LOMAZZI Bernard		
PERISSAC	VIGIER Valérie			GROMENIL Annabelle		
PESSAC/DORDOGNE	GOBERT François			PEYTHIEU Noëlie		
PETIT PALAIS ET CORNEMPS	BROUDICHOUX Serge	X		JOCELYNE Nathalie		
POMEROL	RAYNIER Caroline			PETIT Romain		
PORCHERES						
PUISSEGUIN	GOMME Séverine			DUMONT Mireille		
PUJOLS	KIEFFER Nathalie			CHAPUIS Thierry		
PUYNORMAND	GARNIER Maryline	X		BERNEDE Mireille		
RAUZAN	MARTIN Bernard			SILVA François		
ROQUEBRUNE	GRANEREAU Denis	X		VAN PAEMELLEN Laurent		
RUCH	BELIN David			BAËZA Nicole	X	
SABLONS	LAGUERIE Rosine	X		DAILLY Sylviane		
SAILLANS	LESPINASSE François			MOULEDOUS Jérôme		
SAVIGNAC DE L'ISLE	DE JESSE					
ST AIGNAN	CHEVALIER Nicolas			CHEVALIER Frédérique		
ST ANTOINE SUR L'ISLE	GADEAUD Didier		X	FUNK Jean-Jacques		X
ST AUBIN DE BRANNE	FAURE Robert		(*)	DUCLOT Quilterie		
ST CHRISTOPHE DE DOUBLE	PILLET Anne-Sophie			BERJONNEAU Jacques		
ST CHRISTOPHE DES BARDES	BAUDERE Hervé			MIO Elodie	X	
ST CIBARD	BORDENEUVE Virgil			DELPY Fabien		
ST CIER D'ABZAC	DIOSO Félix			NEUVILLERS Sandra		
ST DENIS DE PILE	LAURENT Jean-Paul			BERTHOMME Marie-France		
ST EMILION	APPOLOT Joël	X		DUPONTEIL Daniel		
ST ETIENNE DE LISSE	MADILLAC			VERDON		
ST GENES DE CASTILLON	SAGASTI Laurent	X		PEYRAT Sylvie		
ST GENES DE FRONSAC	PARACHOU Véronique			ACENA Sandrine		
ST GERMAIN DU PUCH	LAVEAU Michel			CHABANAIS Guy		
ST GERMAIN LA RIVIERE	BRUN Marie-France			ESPINOSA Brigitte		
ST HIPPOLYTE	BÉCUE Brigitte			FOURCADE Marie-Hélène		
ST JEAN DE BLAIGNAC	LEFEBVRE Olivier			JIMENEZ Catherine		
ST LAURENT DES COMBES	MARTIN Viviane			DUCHAMP Benjamin		
ST MAGNE DE CASTILLON	MANO Myriam					
ST MARTIN DE LAYE	GALAN Christophe			CLAUZURE Damien		
ST MARTIN DU BOIS	ROUMEGOUX Laurent	X				
ST MEDARD DE GUIZIERES	CONTE JAUBERT Mireille		(*)	Patricia VIAUD		
ST MICHEL DE FRONSAC	JOUBERT Alain			THIBAUDEAU Didier		
ST PEY D'ARMENS	MARCHIVE Véronique			JULIEN Véronique		
ST PEY DE CASTETS	GAQUIERE Thierry			RATEAU Henir		
ST PHILIPPE D'AIGUILHE	LOSHOUARN Samuel			CARLE Marie France	X	
ST QUENTIN DE BARON	SARROSTE Cécile			GOICHON Marie		
ST ROMAIN LA VIRVEE	LEPOTIER David			ROULAUD Line		
ST SAUVEUR DE PUYNORMAND	MOULINIER Gérard	X		VIALE Anne-Marie	X	
ST SEURIN SUR L'ISLE	BIDOU Didier			JARJANETTE Patrick	X	
ST SULPICE DE FALEYRENS	CAMUT Françoise			SERVANT Céline		
ST VINCENT DE PERTIGNAS	MAURY Martine			JACQUES Claudette		
STE COLOMBE	VIGEAN Jean-Pierre	X		PIRON Daniel	X	
STE FLORENCE	SOUPRE Lionel			LACOSSE Sébastine		
STE RADEGONDE	PERRIER Jean-Pierre			SAVRIN Fabienne		
STE TERRE	FONMARTY Bernard	X		CANTE Antoine		
TARNES	DEJEAN Josian	X		AMOUROUX Maryse	X	
TAYAC	BARRET Elsa		(*)	CORDOBA Vanessa		
TIZAC DE CURTON	MATTIAUDA Sylvain	X		PLATON Serge		
TIZAC DE LAPOUYADE	LAVILLE Nathalie					
VAYRES	CASSIN Béatrice		X	SOUSTELLE Gilles		X
VERAC	LÉON Frédéric			CARRIÉ Geneviève		
VIGNONET	ARNAUD Thierry			OMER François	X	
VILLEGOUGE	NONCLE Delphine			BOULIN Sylvie		

(*) Pouvoir Mme Maryse FERENBACH, GOURS à M. GRELAUD Jean-François, FRONSAC	(*) Pouvoir Mme Elsa BAI TERRE	Envoyé en préfecture le 17/12/2024 Reçu en préfecture le 17/12/2024 Publié le ID : 033-253303952-20241216-DELIB_15_2024-DE SAINT AUBIN DE BRANNE SLO
(*) Pouvoir Mme KUNIKA Christelle, MOUILLAC, à Monsieur le Président	(*) Pouvoir M. Robert FAV Jacques, ABZAC	
(*) Pouvoir M. Lucas ROLLAND, LUGAIGNAC à M. JARIANETTE, SAINT SEURIN SUR L'ISLE	(*) Pouvoir M. Jacky FROMENTIER, GOILLAC à M. Serge BROUDICHOUX, PETIT PALAIS ET CORNEMPS	
(*) Pouvoir Mme Aliette BERNARD, AURIOLLES à Mme LAGUERIE Rosine, SABLONS	(*) Pouvoir Mme CONTE JAUBERT - SAINT MEDARD DE GUIZIERES à M. BOISARD Joachim, CADARSAC	

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le



ID : 033-253303952-20241216-DELIB_15_2024-DE

r